

**APPEL DE CANDIDATURE**

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 15/08/2022**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
<b>14 CALVADOS - 02 31 47 23 60</b>							
SOULEUVRE EN BOCAGE SECTION SAINT OUEN DES BESACES	Hameau aux hommes	11	28	17	○	□	▲
Parcelles de labour							
HOTOT EN AUGÉ	"Grand Marais"	00	51	75	○	□	▲
Une parcelle d'herbage à proximité de la Dives.							
NOUES DE SIENNE SECTION COURSON	la boutillerie	4	25	00	◐	□	▲
Parcelles en nature de prés et labour avec bâtiment agricole							
BRUCOURT	"La Cour de Grisy"	4	55	65	○	□	▲
Une parcelle en nature d'herbage.							
LA RIVIERE SAINT SAUVEUR	"Monts d'Auboeuf"	1	02	79	○	□	▲
Une parcelle en nature d'herbage.							
LA CAINE EXT MONTIGNY	le chateau, les longs baux	8	78	35	○	□	▲
herbages bordés par un ruisseau							
TRUNGY	le champ bellanger, le grand jardin	13	92	99	○	□	▲
Dossiers liés AP 14 15 0316 ET AP 15 0318 01 Vente d'une surface totale de 13ha 92a 99ca comprenant des parcelles en nature de prés, labour et prairie							
AURSEULLES	le nouveau monde	10	34	85	○	□	▲
Parcelles d'herbage							
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>							
VIRE NORMANDIE SECTION COULONCES	le raisin	9	91	58	◐	□	▲
Ancien corps de ferme composé d'une maison d'habitation, stabulation, plant de pommiers, labour et prés							
<b>50 MANCHE - 02 31 47 23 64</b>							
BERIGNY	Le Champ Monnier	8	45	54	○	□	▲
MILLIERES	La Rachinière Nord	4	64	50	○	□	▲
Zone non constructible de la carte communale							
FEUGERES	La Maison de Feugères	30	76	99	●	□	▲
Propriété comprenant maison d'habitation en pierre et dépendances, parcelles en nature d'herbage et labour							
SURTAINVILLE	La Prise du Milieu	0	11	88	○	□	▲
RAUVILLE LA PLACE EXT. CROSVILLE SUR DOUVE	Les Plants et Le Pré de Cafre	17	61	24	○	□	▲
TOLLEVAULT	La Pièce Periers	2	92	00	○	□	▲
PICAVILLE EXT. BEUZEVILLE LA BASTILLE	Le Genêt et Les Hougues	32	25	73	○	□	▲
SAINTE MARIE DU MONT EXT. BOUTTEVILLE	La Pièce du Moulin et La Courte Pièce	1	45	05	○	□	▲
BRIX	La Pièce à la Banque, Le Pré de la Vollée et La Pièce au Fèvre	4	95	13	○	□	▲
MORTAIN BOCAGE [BION]	Martel, Les Rouelles, La Rouelle et Le Pré Geslin	3	78	43	○	□	▲
SAINTE MARIE DU MONT EXT. BOUTTEVILLE	Le Bourbier, Le Petit Valet et L'Etre Turgis	13	52	80	○	□	▲
BUAIS LES MONTS	Ecure	10	61	01	○	□	▲
LA COLOMBE EXT PERCY EN NORMANDIE	Le Hamel Baisnée et La Huberdière - Chefresne	1	50	90	○	□	▲
TOLLEVAULT	La Renardière	0	41	80	○	□	▲
ANNEVILLE EN SAIRE	Le Clos Lambert	1	46	40	○	□	▲
<b>27 EURE – 02 35 59 66 97</b>							
ETREVILLE	La Grande Rue	0	35	00	○	□	▲
Surface à parfaire après document d'arpentage							
ETREVILLE	Saint Samson	0	17	00	○	□	▲
Surface à parfaire après document d'arpentage - Bien loué par bail rural							
ETREVILLE	La grande Rue	0	14	50	○	□	▲
Surface à parfaire après document d'arpentage - Bien loué par bail rural							
LE BOIS HELLAIN	L'Epine au Bel	3	31	85	○	□	▲
Parcelles en nature de vergers							
<b>76 SEINE-MARITIME – 02 35 59 66 93</b>							
QUIBERVILLE	"5 059 rue de la Saâne"	12	50	00	○	□	▲
12 ha 50 a 00 ca sous réserve de document d'arpentage Bien situé dans le périmètre de protection du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres							